

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Mairie de Libreville : entre tension et accalmie

AVANT de s'estomper hier, le durcissement était palpable à l'Hôtel de Ville de la capitale et dans les six arrondissements où l'accès à ces institutions a été interdite par les grévistes.

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

COMME par enchantement, alors que l'on s'attendait à un durcissement de la situation observée les deux jours précédents, la tension a subitement baissé hier à l'Hôtel de Ville de Libreville. Les syndicats maison qui tenaient la dragée haute à l'autorité municipale, donnent l'impression de vouloir changer de stratégie.

Hier, il n'était pas possible aux usagers d'accéder aux services municipaux, les deux principales issues de la mairie centrale ayant été verrouillées par les agents grévistes. Sans doute aiguillonnés aussi par l'annonce de la tenue du Conseil municipal de ce jeudi 20 octobre, ces derniers ne pouvaient rater une telle occasion pour se faire entendre des plus hautes autorités du pays et, même, de l'opinion publique attirée par des escarmouches devant une institution aussi importante que la mairie de Libreville, et ce d'autant que le mouvement observé à l'Hôtel de Ville l'était aussi dans les 6 arrondissements de la capitale.

Plusieurs dizaines d'agents grévistes avaient pris position devant les entrées de l'institution, em-



L'Hôtel de Ville sous la pression des syndicats maison.

pêchant ainsi agents et usagers d'y entrer. Il s'agit, pour les observateurs, d'un nouveau palier franchi par les syndicats, mais qui tranche avec l'accalmie de ces derniers mois.

Lancé le 12 août 2022, ce débrayage épouse de temps en temps des contours apaisés avec un service minimum qui démarrait à 11 heures sur tous les sites municipaux. Or, depuis lundi dernier, c'est à une quasi-paralysie des services que l'on

assiste et qui charrie son lot de désagréments pour les usagers. Un durcissement qui, en réalité, ne devrait surprendre personne, si l'on tient compte de certaines déclarations des leaders syndicaux de la mairie prévenant du caractère " corsé " que pourrait prendre leur initiative. Une menace à peine voilée dont la fermeture des portails des mairies traduit un début de mise à exécution. Et l'on est en droit de se demander si la rupture de

l'accalmie pouvait se comprendre comme la non-satisfaction de leurs prétentions.

Pourtant, il résultait des rencontres de deux parties une évolution satisfaisante dans le traitement des points contenus dans le cahier des charges. En témoigne le point de vue du secrétaire général de la mairie de Libreville, Hans Émerie Dickarado qui estimait que " beaucoup d'avancées avaient déjà été obtenues dans le cadre du protocole

d'accord conclu".

À ce moment-là, les départs à la retraite avec, à la clé, le paiement des droits ; le règlement des droits des agents décédés ; l'apurement des situations administratives ainsi que celles des fonctionnaires détachés auprès de l'Hôtel de Ville, etc, constituaient les points d'achoppement résolus. À ce moment-là aussi, les syndicalistes de leur côté, par la voix de leur porte-parole, Joe-Ferd Madouta, dénonçaient une gestion calamiteuse due au fait que " la mairie est devenue l'otage des lobbies qui agissent dans l'ombre et font chanter les autorités placées à la tête du Conseil municipal". D'où ce jugement sentencieux : " Les mandats qui se succèdent à l'Hôtel de Ville alternent entre espoir et désespoir au gré des qualités managériales des maires placés à sa tête".

Hier matin, nous n'avons pu joindre le secrétaire général de la mairie, ni un des leaders syndicaux afin de nous situer sur l'évolution de la situation. Il faut espérer que le Conseil municipal de ce matin va concourir à la résorption des points de friction de plus en plus chauds ces derniers temps.

Contrepoint

Du recul et de la compréhension

ENA
Libreville/Gabon

N'EN rien négliger. Ces accès de tension sporadiques ayant vocation à rompre l'accalmie et à paralyser les services municipaux doivent être pris pour ce qu'ils sont : des avertissements sérieux qui peuvent déboucher sur une crise de grande ampleur. Parce que, pour accéder à la satisfaction de leurs doléances, les syndi-

cats ne feront jamais l'option de mettre des gants. Au contraire, ils mettront à profit la moindre opportunité pour rameuter et attirer l'attention des autorités. Pourtant, celles-ci, notamment municipales, n'ont eu de cesse de s'investir pour donner satisfaction aux points d'un cahier des charges dépourvu de causes souples. Pour une administration en butte à de multiples difficultés de fonctionnement, c'est à pas feutrés que l'on avance, comme

sur des œufs, pour que les solutions apportées ne grèvent pas davantage les différents équilibres. Et c'est à ce niveau que l'exigence de compréhension (de part et d'autre) doit devenir la règle. Le facteur temps aussi doit compter en bénéficiant du recul des uns et des autres afin de préserver l'outil de production de toute avarie bloquante. Certes, les problèmes posés ne manquent pas d'intérêt ni de pertinence et ne peuvent échapp-

per à personne. Les avancées accomplies témoignent de la volonté d'aboutir à une solution des prétentions des agents grévistes. Et c'est sur cette voie que doit actuellement tendre l'effort. Mais la multiplication des entraves au service public, même perçue sous l'angle de l'alerte, créant un environnement malsain, n'est pas pour favoriser une recherche sereine des solutions.